

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Anne-Marie von Arx-Vernon*

Date de dépôt : 7 juin 2012

Interpellation urgente écrite

Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil vont-ils laisser fermer la buvette et faire perdre son emploi à sa dévouée responsable ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Des « bruits de couloir de buvette » laisseraient entendre que des grincheux se sont plaints de non-conformité de la Buvette du Grand Conseil...

Cela entraînerait sa fermeture définitive et le licenciement de sa remarquable responsable, bienveillante et dévouée personne qui remplit sa tâche à satisfaction depuis des années.

Sont-ce des rumeurs ou des « bruits de couloir de buvette » infondés ?